



Balades sur et autour de nos anciennes lignes ferroviaires
Tervuren – Leuven par la vallée de la Voer
 Emission Mobile – RTBF du 14 septembre 2001

Nous nous permettrons aujourd'hui une petite infidélité à nos anciennes lignes de chemin de fer. En effet, nous suivrons la vallée de la Voer, une petite rivière née dans le bois des Capucins (Kapucijnenbos) près de Tervuren. Elle a d'ailleurs donné son nom à la localité (Ter-Voeren). Nous suivrons, au début en tout cas, un des itinéraires du réseau cyclable du Pays de la Dyle (Dijleland-Fietsnetwerk), récemment mis en place. Nous atteindrons ainsi la capitale du Brabant flamand, riche en patrimoine historique, en évitant en grande partie les voiries carrossables. Surprenant trajet qui complète agréablement la balade sur la ligne 160 Bruxelles-Tervuren.

18 km aller, marche ou vélo « tous chemins ». Le sentier le long de la Voer est souvent étroit, avec par endroits une certaine déclivité latérale. Quelques nids de poule très « nature ». À vélo, à éviter avec de jeunes enfants ou des cyclistes inexpérimentés. Pour les autres, aucune difficulté particulière, et d'agréables surprises.

Départ : Tervuren-village, **parking** près de l'Office du Tourisme (VVV ou *Toerisme*).

Accès :

- pour les **marcheurs**, à partir de Bruxelles, métro ligne 1B, direction Stockel jusqu'à Montgomery, puis tram 44 (Attention : cartes STIB urbaines non valables. Se renseigner auprès du conducteur). Arrêt Tervuren-Dorp (Tervuren -Village). Traverser la grande avenue de Tervuren et s'engager en face sur Oppemstraat (sens unique) dans les premières maisons de la localité. 150 m plus loin, tourner à G dans Brusselsesteenweg. Après 350 m, Grand'Place (*Markt*). Se diriger, en face, vers l'office du tourisme (*Toerisme*). Descendre à G devant ce bâtiment et tourner à D vers le parking.
- en **voiture** : périphérique est de Bruxelles (R0), sortie N3 Bruxelles/Brussel – Tervuren. Puis N3 vers Tervuren et Leuven (prestigieuse avenue de Tervuren que l'on suit sur 3 km). Passer un rond-point et deux feux. 100 m après le 2^e feu, nouveau rond-point où l'on prend à D direction Duisburg et Tervuren-*Centrum*. 200 m plus loin, après le mur d'un terrain de football, dans les premières maisons de Tervuren, prendre à G sur Vlonderse Hoek, direction « P » et *Toerisme*. Entrée du parking à G, juste après un tournant à droite.

L'office du tourisme (VVV ou Toerisme) est installé dans une petite maison blanche située sur la Grand'Place (Markt) au-dessus du parking. Ouvert de nov. à mars, du lundi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 16. D'avril à oct. : lundi au vendredi de 10 à 12 et de 13 à 16 + sam. de 11 à 16. De juillet à sept., en plus : dim. de 11 à 16. Tél. : 02.769.20.81. Fax : 02.769.20.80. Très serviables.

Retour :

- pour les **marcheurs**, train de Leuven à Bruxelles ou vers toute autre gare.
- pour les **cyclistes** : par le même chemin (soit au total 36 km) ou par un autre itinéraire du réseau cyclable *Dijleland*, (kilométrage en fonction de l'itinéraire choisi).

Nous recommandons aux grands marcheurs ou aux cyclistes résistants de **combiner cette balade avec celle de la ligne 160 Bruxelles-Tervuren** (feuillet séparé disponible à Chemins du Rail). Ils pourront ainsi relier Bruxelles à Louvain en suivant un itinéraire inattendu, largement exempt de circulation automobile. Dans ce cas :

- **29 km** de Bruxelles-Auderghem à Louvain (Leuven).
- **accès** : suivre la balade Bruxelles-Tervuren jusqu'à la Grand'Place (*Markt*) de Tervuren. Descendre devant l'Office du Tourisme (VVV/*Toerisme*) et tourner à droite vers le parking qui sert de point de départ.
- **retour** : pour **tous**, train Leuven-Bruxelles (avec vélo sur le train le cas échéant). Ou, pour les **cyclistes** : par le même chemin ou par l'un ou l'autre itinéraire du réseau cyclable *Dijleland* jusqu'à Tervuren. Puis par la Forêt de Soignes en suivant le retour de la balade de la ligne 160. Total Bruxelles-Leuven et retour : 62 km (ou plus si l'on choisit un itinéraire de retour plus long entre Leuven et Tervuren).

Pour les ressources historiques et culturelles de Tervuren, voir la balade Bruxelles-Tervuren.

Parcours (les chiffres en tête de paragraphe indiquent les kilomètres approximatifs). D = droite. G = gauche.

Les indications en italique signalent des points d'intérêt le long ou hors de l'itinéraire principal.

BD = borne du réseau cyclable *Dijleland*, suivie de son n°.

* = présence, à l'endroit décrit, d'un petit panneau de confirmation du réseau cyclable *Dijleland*.

Pour situer les bornes dans l'ensemble du réseau *Dijleland*, se référer à la carte du réseau, disponible à Chemins du Rail (voir à la fin de ce document). Attention : certaines bornes sont peu visibles, ou peuvent être implantées à des endroits un peu différents de ceux qui sont indiqués sur la carte.

- 0,0** **Sortir du parking** par une « porte » marquée de deux colonnes en pierre, à côté d'une place de jeux. Après cette porte, à G, première borne du réseau cyclable *Dijleland*, en forme de champignon (BD 90.206/001). Continuer tout droit, direction Vossem-Huldenberg-Leuven.
- 0,5 À G, *belle vue sur le musée de l'Afrique centrale.*
- 1,4 Carrefour où l'on continue tout droit.
À D, *de l'autre côté des étangs, Maison espagnole (Spaans Huis), un ancien moulin ducal du 17^e siècle.* Après 700 m, on atteint une nouvelle « porte », accès nord-est du domaine de Tervuren. BD 90.205. Sortir à G, direction Leuven 14. Puis tout de suite à D sur un chemin pavé sans issue, Waalsebaan. 50 m plus loin, s'engager à G dans un étroit chemin en gravier, interdit à la circulation sauf vélos. Balisage *Dijleland* et panneau « De Voer ». Nous entamons notre voyage en compagnie de ce cours d'eau (pas toujours d'une limpidité cristalline, mais glouglou bien sympathique) que nous ne quitterons plus jusqu'à Louvain.
- 2.9 *Table, bancs et panneau d'information.*
- 3.4 Accès à G au village de Vossem. *Belle église St-Paulus (St-Paul) du 12^e siècle. Portail du 17^e.*
- 3.6 BD 90.214. Le chemin de la Voer s'interrompt provisoirement. Prendre à G, direction Leuven 13, sur Dorpsstraat (signalé plus loin). Puis 1^e à D, Plintveld, en suivant la promenade pédestre *Hoevenpad*. 50 m plus loin, cette rue tourne à G. S'engager tout droit dans un chemin revêtu de *clinkers* interdit à la circulation sauf vélos. Étonnante descente dans les jardins. 300 m plus loin, carrefour où on laisse en face O.-L.-Vrouwstraat. Prendre à D Boterstraat (signalé plus loin) *. Au carrefour suivant, on rejoint Dorpstraat (un seul « s » ici), que l'on prend à G *.
Ne pas s'inquiéter du signal « sans issue » et poursuivre sur la continuation de Dorpstraat, dans un quartier de villas. La rue se prolonge par un chemin en terre et gravier. Au carrefour qui suit, prendre à D, puis à G le long de la Voer *. Passage bucolique bordé de saules.
- 5.4 Traverser une petite rue, non signalée ici, Langegracht. Le chemin cyclable passe sur la rive droite *. Charmants zigzags entre la Voer et les champs, puis à l'arrière des jardins. 400 m plus loin, BD 90.208. On rejoint, près d'un pont, une route que l'on prend à G en restant sur le trottoir. Après 50 m, au carrefour, traverser Blankaart et reprendre, en face, le chemin de la Voer, interdit à la circulation sauf vélos (*uitgezonderd rijwielen*) *. Encore un beau passage arboré, près des jardins. On traverse une petite rue et on reprend le chemin de la rivière, avec un nouveau changement de rive.
- 6.3 À D, *belle échappée sur l'église de Leefdaal.*
Passer deux élégantes bornes en pierre et s'engager dans un agréable sous-bois. 200 m plus loin, on rejoint une drève arborée, revêtue de gravier rouge, qui reliait autrefois le château de Leefdaal et l'église du village. À D, *passerelle sur la Voer menant à l'église romane St-Lambertus (St-Lambert). Tours du début du 13^e siècle. Près de l'église, quelques belles demeures anciennes. Restaurant. Supérette sur la place face à l'église. Boulangerie sur la rue principale.*
Pour continuer vers Louvain, prendre à G l'allée en gravier rouge.
- 6,8 *Au bout de l'allée, parking et panneau d'information. BD 90.222.*
Traverser une avenue à circulation assez rapide, Boskee, et entrer en face dans Slagberg, petite rue pavée avec bas-côté en gravier (cyclable).
À G, *château de Leefdaal, du 17^e siècle, avec un curieux clocher à bulbe. Autrefois propriété de la famille de Mérode.*
Après 200 m, en face de la maison portant le n° 4, descendre à D le sentier qui rejoint la Voer *. Bosquets et jardins, saules et prairies à moutons... Après deux traversées de routes locales dans le quartier de Voerhoek (le « coin de la Voer »), on atteint un chemin en gravier à l'entrée d'une villa. Prendre à D *, passer un pont sur la Voer et tourner à G sur une rue du village (BD 90.223). Au carrefour suivant, monter à D Kapellestraat *.
- 8,4 *Dans la montée, à G, superbe chapelle romane St-Verona (10^e et 13^e siècles). Fête le 29 août.*
À la fin de la montée, obliquer à G sur Kerstraat *. Au carrefour en T qui suit, continuer tout droit en laissant à G Van Hoofstraat *. La rue devient un chemin agricole bétonné. Longer par la droite un terrain de football. *Quelques mètres plus loin, à D, chapelle N.-D. de Lourdes.*
Au bout de ce chemin, carrefour avec Blokkenstraat, une rue à circulation relativement importante. Descendre à G *. Laisser à D Slangenpoelweg et prendre à D Dorpstraat qui passe sous l'autoroute E 40 Bruxelles-Liège (BD 90.225). Après ce tunnel, continuer tout droit sur Dorpstraat en direction de Bertem. Nous retrouvons la Voer à G de la route, derrière une clôture en béton.
- 9,8 BD 90.226. *L'itinéraire Dijleland s'écarte vers la D sur St-Pieterslaan. Nous l'abandonnons provisoirement (en effet, il nous propose plus loin un détour assez escarpé et sans agrément particulier, le long d'un nœud autoroutier).*

Nous continuons sur Dorpstraat en restant fidèles à notre Voer familière.

100 m plus loin, carrefour avec Groenendaal.

À D, belle vue sur la ferme « Hof van Bertie » et sur l'église romane St-Pieters (St-Pierre) des 10^e et 11^e siècles, d'une belle homogénéité, mais curieusement flanquée d'une chapelle néo-hellénistique assez déroutante.

À ce carrefour, obliquer à G dans un petit chemin asphalté qui franchit la Voer. On débouche sur une rue calme, Vossenstraat, que l'on prend à D, puis sur la place communale de Bertem (*Gemeenteplein* ; café et *taverne-snack* ; BD 90.323 et panneau d'information sur le parking).

Prendre à D le long de la place et passer le pont sur la Voer.

Au-delà du pont, à D, beau bâtiment ancien abritant un restaurant, « Bertem Brug », le « pont de Bertem ».

À G, sur Dorpstraat, boulangerie à 50 m.

- 10,3 Immédiatement après le pont, tourner à G sur le chemin de la Voer tel que nous le connaissons bien maintenant (circulation interdite « *uitgezonderd rijwielen* »).

Nous traversons une rue qui vient de D et qui se termine à la rivière. Elle se nomme, bien entendu, Voerstraat. Rester sur la rive droite jusqu'au barrage d'un ancien moulin. Le chemin oblique alors vers la D et rejoint Dorpstraat. Prendre à G jusqu'au carrefour où Dorpstraat est indiquée « sans issue ». Ne pas s'y engager. Le tracé est en effet coupé plus loin par l'autoroute A 2 Louvain-Hasselt.

Tourner à D sur Vanlaerstraat. On franchit la Voer avant de l'abandonner provisoirement. Trottoir cyclable sur cette section. Au rond-point, prendre à G sur Egenhovenstraat, toujours sur le trottoir cyclable. La Voer coule à notre gauche, dans les champs derrière les villas.

- 12,1 Passage sous l'autoroute A 2. On entre dans le hameau d'Egenhoven. Un peu plus loin, on rejoint la Voer près d'une élégante passerelle métallique. Continuer sur la piste cyclable et traverser, au carrefour qui suit, la N 253. Prendre à G puis à D en suivant les indications « Leuven » pour les vélos. La piste cyclable contourne une placette avec banc et piste de pétanque. Nous retrouvons le réseau *Dijleland* (BD 90.178, café en face). Obliquer à droite sur Kapeldreef (signalée un peu plus loin). Après 400 m environ, nous continuons sur Kapeldreef légèrement vers la G en suivant les indications Leuven 2,7 (BD 90.177, belle ferme restaurée à D).

Nous sortons d'Egenhoven et continuons sur une route interdite à toute circulation sauf vélos et véhicules des Eaux et Forêts (*Water en Bossen*).

Grande prairie à vaches à G en bordure de la Voer.

Nous entrons dans un bois et pénétrons bientôt dans le domaine de la KUL (Université catholique de Leuven) : auditoriums, installations sportives, logements d'étudiants, le tout dans un vaste parc aéré. Nous suivons également maintenant le balisage de la « Stedenfietsroute (itinéraire cyclable des villes) – LF 2 et 6 ».

- 14,8 Carrefour avec une grande avenue arborée, Celestijnenlaan.

Nous laissons l'itinéraire *Dijleland* partir vers la droite afin de rester fidèle à la Voer qui nous tient compagnie depuis plus de 15 km (si, toutefois, le domaine universitaire devait être fermé plus loin pour quelque raison que ce soit, reprendre ici les indications *Dijleland* Leuven 2 jusqu'au centre-ville).

Traverser Celestijnenlaan et prendre à G la piste cyclable latérale. 70 m plus loin, juste avant l'entrée du bâtiment LEUCA, tourner à D dans une allée cyclable revêtue de *clinkers*. Cette allée tourne à D et atteint une clôture métallique à l'ancienne.

En face, à 300 m au-delà de la clôture métallique, somptueux château d'Arenberg (14^e siècle mais transformé au cours du temps), faisant aujourd'hui partie des bâtiments universitaires. Superbe cour carrée, florilège de clochers à bulbe, clocheton à horloge, tourelles dorées. Étonnant...

Pour continuer vers Louvain, tourner à G dans la suite de l'allée asphaltée qui longe la Voer par la droite.

- 15,7 800 m plus loin, carrefour près d'une école et d'une aire de jeux. Laisser « Stedenfietsroute » partir à droite et continuer tout droit le long de la rivière. 300 m plus loin, nous laissons notre rue obliquer à droite. Nous poursuivons tout droit sur une piste cyclable qui nous conduit au pied du viaduc du petit périphérique de Louvain.

- 16,2 En utilisant les pistes cyclables et en respectant les feux pour cyclistes, passer sous le viaduc, contourner le rond-point pour vélos et s'engager, légèrement à G, direction « Centrum », dans Kapucijnenvoer, la « Voer des Capucins ».

À partir d'ici, la Voer fut couverte entre 1869 et 1890, en vue d'un assainissement devenu nécessaire suite à des épidémies de choléra qui se succédèrent au début du 19^e siècle. Elle coulait à notre droite, sous les maisons actuelles, en décrivant d'innombrables méandres aujourd'hui invisibles.

Nous pénétrons en ville. Attention : plus de piste cyclable.

- 16,8 600 m plus loin, à G en face de Minderbroederstraat, entrée du charmant jardin botanique (*Kruidtuin*) de Louvain, le plus ancien de Belgique (1738). Ici se trouvait auparavant un couvent de Capucins, d'où le nom de Kapucijnenvoer donné à la rue que nous suivons. Nous avons aimé les allées ombragées, le verger et la vigne, les nénuphars géants dans la serre tropicale. Parking à vélo 30 m après l'entrée principale. À D, en face du jardin botanique, le « Théâtre anatomique » un curieux bâtiment octogonal datant de 1744 qui abritait autrefois une salle de dissection. Entre 1887 et 1895, il servit d'atelier au peintre et sculpteur Constantin Meunier.

17,2 En continuant sur Kapucijnenvoer, nous atteignons en 400 m Brusselsestraat, la rue de Bruxelles, autrefois axe de pénétration principal pour ceux qui venaient de la capitale. Les autoroutes nous ont un peu fait oublier le rôle de ces chaussées d'intérêt national.

La Voer continue tout droit, pratiquement sous nos pieds (ou sous nos roues). Plus loin, elle décrit en sous-sol une large boucle vers la gauche puis vers la droite. Elle se jette après un petit kilomètre dans la Dyle. Nous l'abandonnons définitivement à ce carrefour avec la rue de Bruxelles.

Nous prenons à D sur Brusselsesteenweg.

200 m plus loin, à D, centre culturel de Louvain installé dans l'ancien couvent des Augustines. Ce bâtiment servait d'entrée à l'hôpital médiéval de 1222, d'où son nom de « porte romane » (Romanse Poort). Une plaque rappelle que les sœurs hospitalières prirent en charge, ici même, les malades et les voyageurs, de 1184 à 1999, soit pendant plus de huit siècles ! Juste à côté, le Wagehuys (maison des voitures). C'est l'ancien « garage » de l'hôpital, datant du 17^e siècle. Le Wagehuys fait partie aujourd'hui du centre culturel de Louvain (concerts, conférences, expositions).

17,7 Après 300 m, nous franchissons un pont sur la Dyle, une rivière née à Houtain-le-Val, en Brabant wallon. 700 m à notre gauche, près de Glasblazerijstraat, elle prendra en charge le sort de notre Voer bien-aimée. Bras dessus, bras dessous, elles se mêleront ensemble à la Nêthe près de Malines pour former le Rupel, avant de contribuer aux eaux de l'Escaut.

Nous pénétrons tout droit dans la zone cyclo-pédestre du centre-ville.

17,9 La **Grand'Place** (Markt) est devant nous, à 200 m.

Magnifique Hôtel de Ville du 15^e siècle. Église St-Pieter (St-Pierre) du 15^e siècle également. À l'intérieur, musée d'art religieux avec la célèbre Cène de Dirk Bouts. Autre monument sur la place : le Tafelrond, autrefois lieu de réunion des Guildes, reconstruit après la 1^e Guerre selon les plans originaux du 15^e.

Info-Tourisme dans l'Hôtel de Ville, ouvert lu-ve de 9 à 17 ; ainsi que (sauf de nov. à fév.) sa, di et jf de 10 à 13 et de 13.30 à 17. Tél. : 016.26.76.20. Fax : 016.26.76.76.

Avant de quitter Louvain, ne pas manquer le vieux marché (Oude Markt) et le Béguinage (Begijnhof) du 16^e siècle (72 maisons restaurées servant de logement pour les professeurs et les étudiants de la KUL ; accès par Parijstraat, puis Schapenstraat).

Pour le retour :

En train : rejoindre la place Maréchal Foch (Maarschalk Fochplein) derrière le chœur de l'église St-Pieter, puis Bondgenotenlaan (gare à 800 m).

A vélo : par le même chemin ou via d'autres sections du réseau **Dijleland**. Pour sortir de ville, se référer au plan des rues, imprimé au dos de la carte du réseau.

Pour plus de détails sur le réseau cyclable Dijleland : carte et topo-guide en pochette plastique disponible à Chemins du Rail.

Pour la balade sur la ligne 160 Bruxelles-Tervuren, pour des balades sur d'autres chemins du rail, pour d'autres guides à l'intention des marcheurs, des cyclistes et des rollers, pour toute information complémentaire :

Chemins du Rail, rue Van Opré, 93 à 5100 JAMBES. Tél.. +32 (0)81 65 75 96 Fax (0)81 65 75 96
E-mail :info@cheminsdurail.be Compte : 068-2168179-62